

Sous-section SA

Grand Conseil, entrées dès 1996

Cette sous-section, créée le 18 décembre 1995, regroupe les archives du pouvoir législatif, versées aux Archives cantonales vaudoises dès le 1^{er} janvier 1996. Les archives du Grand Conseil sont distinguées de celles du Conseil d'Etat et des départements; elles forment désormais un fonds indissociable.

A la différence du fonds K II à laquelle elle succède, elle tient compte des exigences conservatoires et des états de classement; seuls les fonds dotés d'un inventaire et contrôlés du point de vue sanitaire et du conditionnement sont rangés au rayon en continu, et sont munis, pour la première fois, dans l'organisation des Archives cantonales vaudoises, de cotes topographiques.

A la sous-section SA, les cotes de gestion supports spéciaux O, T, U, V et W sont subordonnées (voir sous ces sections respectives).

La sous-section est formée des fonds suivants :

SA 1 Grand Conseil

SA 2 Commission d'enquête parlementaire : Affaire Buffat

**SA 3 Commission d'enquête parlementaire :
Etablissements médico-sociaux (EMS)**

**SA 4 Commission d'enquête parlementaire concernant la
Banque cantonale vaudoise**

SA 5 Grand Conseil